

SIMONE SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 30 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 avril 2022 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 29/03/2022, il a été constitué une **SAS** dénommée :

SAS SIMONE

Siège social : 104 chemin de Fond Nègre 84290 SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE **Capital** : 4000 €

Objet social : Exploitation de chambres d'hôtes, gîtes et plus généralement la location meublée de tous hébergements touristiques, Réalisation de toutes prestations de parahôtellerie incluant notamment la fourniture de petits déjeuners, le nettoyage des locaux, la fourniture de linge de maison, l'accueil de la clientèle, Table d'hôte, restauration rapide, la réalisation de prestations accessoires à l'hébergement telles que la restauration, les activités sportives, de bien être ou de détente, Organisation de dégustations de vins, Organisation de séjours à thème, séminaires et plus généralement tous évènements, toutes activités annexes liées à l'hébergement et aux activités touristiques, Service de conciergerie dédiés aux gîtes, chambres d'hôtes, meublés de tourisme, auprès de particuliers ou professionnels comprenant notamment les services d'accueil des voyageurs, remise de clés, états des lieux, service d'accueil téléphonique, entretien des locaux, courses, démarches administratives, prise en charge des réservations, coordination et délivrance de tous services aux loueurs et aux voyageurs, Achat et vente de produits régionaux et du terroir, de vin, d'articles de décoration, mobilier, souvenirs et plus généralement tous produits et articles non réglementés, **Président** : Mme TATARD Gwenndoline demeurant 104 chemin de Fond Nègre 84290 SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE élu pour une durée illimitée **Directeur Général** : Mme GRETH Cécile demeurant 104 chemin de Fond Nègre 84290 SAINT-



Ecrit par Echo du Mardi le 14 avril 2022

ROMAN-DE-MALEGARDE **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Agrément des associés statuant à la majorité des 3/4 des voix pour toutes cessions **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.

3953465

Publié le 14/04/2022